

CONSEIL MUNICIPAL du 30 mars 2023

Budget 2023 et finances à l'ordre du jour

Le conseil municipal de Wolfgantzen s'est réuni le 30 mars sous la présidence du maire, Jean-Louis HERBAUT. De nombreux points étaient à l'ordre du jour, la séance étant dévolue au compte administratif 2022 ainsi qu'au vote du budget 2023. Voici l'essentiel des délibérations.

Taxes communales – Compte-tenu de la situation financière de la commune et de la situation économique actuelle, il a été décidé de maintenir pour l'année 2023 les taux à 23,81 % pour la taxe foncière bâtie et 49,49 % pour la taxe foncière non bâtie. Le taux de la taxe d'habitation concernant les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et les logements vacants depuis plus de 2 ans, a été fixé à 9,22 %. Le Conseil a néanmoins acté que l'évolution de ces taux devra être envisagée l'année prochaine. Le produit fiscal attendu pour 2023 est estimé à 412 771 €.

Subventions – Le Conseil a décidé d'accorder des subventions aux différentes associations, qu'elles soient communales ou extérieures. Le montant de l'enveloppe allouée est de 5 000 €.

Tarifs location de salle – L'augmentation des charges en chauffage et électricité étant importante, il a été décidé de prendre le temps de faire une étude plus précise sur la consommation lors des locations et de fixer les divers tarifs de location lors d'un prochain Conseil.

Compte administratif 2022 – Les résultats du compte administratif font apparaître un solde de clôture de 533 160,03 € en section de fonctionnement et de - 20 078,79 € en section d'investissement. Après avoir ajouté les restes à réaliser attendus de 163 890 €, le résultat cumulé de l'exercice 2022 présente un excédent de 676 971,24 €.

Prévisions de travaux - Les conseillers ont adopté à l'unanimité les réalisations prévues pour 2023. De nombreux chantiers vont voir le jour dans les mois à venir : parking église, déménagement bibliothèque, potager école, panneaux des rues, monument aux morts, éclairage public. Enfin, la commune va bénéficier de l'assistance et de l'expertise de la Gendarmerie afin que soit conduit un diagnostic pour l'installation de la vidéoprotection.

Budget primitif 2023 – Le Conseil a ensuite voté à l'unanimité le budget primitif présenté par le Maire et qui avait été longuement préparé par la commission budget du 21 mars. Il représente un volume global de 2 494 002,33 € (1 360 555,54 € en fonctionnement et 1 133 446,79 € en investissement).

Motion de soutien à la Brigade Verte - Le Conseil manifeste son inquiétude face au sort qui risque d'être réservé au corps des gardes-champêtres par le Ministère de l'Intérieur et souhaite apporter son soutien à la Brigade Verte et à ses personnels en votant une motion affirmant son attachement à ses gardes-champêtres.

Emplois d'été – Le Conseil a décidé la création de 3 emplois saisonniers (1/mois en juin, juillet et août) pour seconder le personnel des Services Techniques. Les candidatures des jeunes du village sont arrivées en mairie et le tirage au sort aura lieu prochainement.